



## ARRETE

### Fixant la composition de l'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation du département de la Haute-Garonne

-----

Le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de la Haute-Garonne,

Vu le code du travail notamment ses articles L.2234-4 à 7 et R.2234-1 à 4 et D.2622-4,

Vu l'arrêté du 22 mars 2021 portant nomination de Monsieur Bertrand LE ROY, en qualité de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de la Haute-Garonne,

Vu la décision du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Occitanie en date du 27 janvier 2022 ayant arrêté la liste des organisations syndicales pouvant désigner un membre au sein des observatoires départementaux d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation de la région Occitanie,

Vu les désignations de leurs représentants effectuées par les organisations professionnelles interprofessionnelles ou multi professionnelles représentatives au niveau national et par les organisations syndicales considérées comme représentatives au titre des articles sus visés, dans le département de la Haute-Garonne,

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : L'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation du département de la Haute-Garonne est composé, outre le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de la Haute-Garonne ou son suppléant, de la façon suivante :

- Au titre du MEDEF :  
Titulaire : Madame Annick ZORZABALBERE  
Suppléant : Madame Elodie ZIEBA
- Au titre de la CPME :  
Titulaire : Madame Marie-Laure QUARANTA  
Suppléant : Monsieur Bernard VINCENT
- Au titre de l'U2P :  
Titulaire : Madame Véronique FONTAN  
Suppléant : Monsieur Lucien AMOROS


- Au titre de la FNSEA :  
Titulaire :  
Suppléant :
- Au titre de la FESAC  
Titulaire :  
Suppléant :
- Au titre de l'UDES :  
Titulaire : Madame Claire PERRAULT  
Suppléant : Monsieur Eric VANELLE
- Au titre de la CFTC :  
Titulaire : Monsieur Patrick CARON  
Suppléant : Monsieur Thierry BERRIO
- Au titre de la CFDT :  
Titulaire : Monsieur Hervé AUSSEL  
Suppléant : Madame Nabihha HAMEL
- Au titre de la CGT :  
Titulaire :  
Suppléant :
- Au titre de FO :  
Titulaire : Madame Josette RAYNAUD  
Suppléant : Monsieur Eric CUGNO
- Au titre de la CFE-CGC :  
Titulaire : Monsieur Christophe DUMAS  
Suppléant : Monsieur Jean-Luc GOUDEAUX
- Au titre de SOLIDAIRES :  
Titulaire : Madame Lise DRUET  
Suppléant :

**Article 2** : L'arrêté du 15 juin 2023 fixant la composition de l'observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social et à la négociation du département de la Haute-Garonne est annulé ;

**Article 3**: Le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Haute-Garonne

Fait à Toulouse, le 31 août 2023,

Le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités de la Haute-Garonne,

  
Bertrand Le Roy